

COMMUNIQUÉ – pour diffusion immédiate

Guerre tarifaire

Des mesures significatives annoncées par les gouvernements : les impacts pour les entreprises demeurent importants, soutiennent la FCCQ et la Chambre de commerce de Charlevoix

Charlevoix, 5 mars 2025 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce de Charlevoix saluent la riposte forte et sans équivoque des différents paliers de gouvernement devant la guerre tarifaire qui démarre aujourd’hui et soulignent l’importance des programmes d’aide aux entreprises destinés à celles qui sont directement touchées. Alors que la survie d’une entreprise sur trois serait en péril si les tarifs venaient à perdurer dans le temps, toutes les énergies doivent se concentrer à déployer rapidement les programmes, limiter les impacts sur nos entreprises et mettre fin à ce conflit de tarifs le plus rapidement possible.

Devant le pire scénario possible, les entreprises québécoises vont devoir faire des choix déchirants : refiler les coûts aux clients ou aux consommateurs, réduire leur production, déplacer leurs opérations aux États-Unis ou mettre la clé sous la porte. Tous les outils à la disposition des gouvernements doivent être considérés afin de faire reculer le gouvernement américain.

« Ce ne sont pas toutes les entreprises exportatrices qui ont les reins assez solides pour absorber une augmentation de tarifs de 25%. L’aide gouvernementale annoncée aujourd’hui, notamment le programme Frontière offrant des liquidités pour les entreprises affectées à court terme, est essentielle pour favoriser la survie de celles-ci. Il faut aussi penser à moyen et long terme, en mettant rapidement en place des mesures permanentes assez efficaces pour améliorer la productivité et protéger la compétitivité des entreprises », explique Véronique Proulx, présidente-directrice générale de la FCCQ.

« Nous comprenons les inquiétudes entreprises affectées par cette guerre tarifaire. Que les entrepreneur.e.s et gestionnaires n’hésitent pas à nous contacter pour nous en faire part, nous pourrions les soutenir et les diriger vers les ressources appropriées », soutient Annie Simard, directrice générale de la Chambre de commerce de Charlevoix.

Attention à la 2e vague

Si la riposte est essentielle, elle doit viser les produits que nous pouvons facilement remplacer par d’autres fournisseurs. On doit notamment éviter de taxer de 25 % les composantes critiques qu’on importe des États-Unis et pour lesquelles nous n’avons pas de fournisseur alternatif.

« Le gouvernement canadien doit éviter de mettre une deuxième taxe sur nos exportateurs. Si cette deuxième liste de produits à taxer inclut les intrants des entreprises qui sont déjà touchées par les tarifs américains, cela pourrait mettre en péril la survie de dizaines d’entre elles », ajoute Mme Proulx.

D'autres mesures attendues pour protéger notre compétitivité

Dans cette période d'instabilité, le Québec et le Canada peuvent mettre en place dès aujourd'hui d'autres mesures concrètes pour protéger la compétitivité des entreprises, notamment en appliquant un moratoire immédiat aux nouvelles restrictions liées à la rétention et au renouvellement des travailleurs étrangers temporaires. Contrairement à ce qu'on peut penser, cet enjeu demeure une priorité pour les entreprises, malgré la guerre tarifaire.

« Depuis le mois de novembre, des employés ayant des compétences particulièrement importantes doivent rentrer dans leur pays parce que leur permis n'est pas renouvelé. D'un côté, on demande aux entreprises d'être résilientes, mais de l'autre, le gouvernement empêche des entreprises prospères d'honorer leur carnet de commandes. Ça crée une crise par-dessus une crise. On doit donner tous les moyens aux entreprises de faire face à la tempête qui souffle sur le secteur économique », mentionne Mme Proulx.

Parmi les autres mesures essentielles à mettre en place selon la FCCQ et la CCC :

- Favoriser les entreprises québécoises dans les contrats publics
- Renoncer à hausser les tarifs d'électricité pour les industriels
- Éliminer rapidement les barrières au commerce entre les provinces canadiennes
- Moderniser et bonifier les crédits d'impôts à la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE)
- Réduire le taux d'imposition québécois sur le revenu des sociétés de 11,5 % à 10 %

« Les gouvernements doivent donner un signal dès aujourd'hui qu'ils prennent acte de la gravité de la situation et qu'ils se mettent en action pour transformer notre économie. La clé sera la hausse de la productivité : il faut à la fois augmenter la taille de notre marché interne en favorisant le contenu local dans nos contrats publics et diversifier nos marchés d'exportation. Le développement de nos ressources naturelles devra également être accéléré avec des échéanciers ambitieux », conclut Mme Proulx.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son regroupement de 120 chambres de commerce et 1000 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 40 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

À propos de la Chambre de commerce de Charlevoix (CCC)

La Chambre de commerce de Charlevoix regroupe plus de 340 membres, représentant une large gamme d'entreprises locales. Sa mission est de *Regrouper, mobiliser et outiller la communauté d'Affaires tout en promouvant ses intérêts.*

-30-

Sources :

Maxime Bordeleau – TACT
mbordeleau@tactconseil.ca
819 698-3105

Annie Simard, directrice générale
annie.simard@creezdesliens.com
418 760-8648 #1